



Commission scolaire des  
**Rives-du-Saguenay**

# PROGRAMME

(PGM)-SG-18/19-02

## **Programme de reconnaissance de l'implication parentale et bénévolat**

---

<b>Instances consultées :</b>	Associations syndicales Associations professionnelles Comité consultatif de gestion Conseil d'établissements Comité de parents
<b>Adopté :</b>	Le 28 mai 2019 (CC-2019-164)
<b>En vigueur :</b>	Le 29 mai 2019
<b>Amendement :</b>	
<b>Auteur :</b>	Secrétariat général

---

# 1. Manifestation de reconnaissance

La manifestation de reconnaissance à des parents impliqués et des bénévoles a pour but de les reconnaître au regard de leur savoir-être ou au regard de leur engagement.

## 1.1 Modalités

- Annuellement, le secrétaire général invite les membres du comité de parents, les présidents des conseils d'établissement ainsi que les directions d'établissement à soumettre des candidatures à l'aide du formulaire disponible;
- Les candidatures reçues sont analysées par un comité formé des personnes suivantes :
  - o Un représentant du Service des communications;
  - o Un représentant du Secrétariat général;
  - o Les commissaires-parents.

## 1.2 Forme

- Le conseil des commissaires accueille les parents et bénévoles reconnus lors d'une séance publique, au début de l'année scolaire suivante. Dépendamment de leur nombre, l'évènement peut s'étendre sur plus d'une séance;
- Les parents et bénévoles peuvent être accompagnés des membres de leur famille et de leurs proches ainsi que de la direction de l'établissement;
- Un souvenir est remis aux parents et bénévoles reconnus;
- Ils apposent également leur signature dans le livre d'or.